



Sur les pas des pèlerins

Outre les moulins et les kiosques, le paysage naturel de bocage est parsemé d'édifices religieux en pierre bleue ou en briques, les matériaux locaux. C'est un véritable pèlerinage, à travers l'ensemble du territoire, qui attend celui ou celle qui entreprend de visiter la totalité du patrimoine. En plus des vestiges des abbayes et des églises, plus de huit cents « bornes chapelles » ornent les prairies de

local, en vue de bénéficier d'une éventuelle protection divine. La plupart furent édifiés entre le XVII^e, en réaction à la Réforme, et le XIX^e siècle. La commune d'Ohain, commune récente dissociée de celle de Trélon en 1773, a conservé quelques belles chapelles colonnes datant du XIX^e siècle ainsi qu'un presbytère et une église datant respectivement de 1828 et 1845.



Chapelle-oratoire.

l'Avesnois. Nul endroit ne leur échappe : du plus ordinaire – comme la croisée d'un chemin – au plus insolite, intégré à l'architecture même d'une demeure. Elles correspondent à toutes sortes de croyances : elles peuvent être l'héritage d'anciens cultes païens ; honorer le souvenir d'un ancêtre ou perpétuer une tradition familiale. Les oratoires, quant à eux, sont le plus souvent en pierre bleue et dédiés à la Vierge ou à un saint

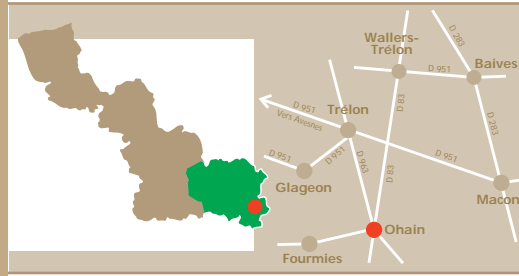
Si l'envie vous en dit de partir à la découverte de ces oratoires, un conseil, n'oubliez pas votre bâton (de pèlerin) !

Chapelle-oratoire.



à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Anor : Découverte des forges disparues sur rendez-vous (03.27.59.50.97).

Fourmies : Ecomusée de Textile et de la Vie Sociale (03.27.60.66.11).

Ohain : Verger biologique (03.27.60.22.19).

Sains-du-Nord : Ecomusée - Maison du Bocage (03.27.60.66.11).

Trélon : Atelier-Musée du verre en saison (03.27.59.71.02).

Wallers-Trélon : Ecomusée - Maison de la Fagne (03.27.60.66.11).

Office National des Forêts : Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10).

Parc Départemental du Val Joly (Epe-Sauvage - Willies) : Destination nature : site touristique et de randonnées (03.27.61.83.76).

Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Découverte Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

Manifestations annuelles

Anor : « La Forêt Enchantée » en août (03.27.60.11.18).

Fourmies : Grand Prix cycliste professionnel en septembre (03.27.59.69.81), Fête du Textile en septembre (03.27.60.66.11).

Parc départemental du Val Joly : Fête du lac le 14 juillet, « Joly Jazz », festival de jazz en avesnois en juillet (03.27.61.83.76).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Chañillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

Avesnois



N° 16

Circuit des Chapelles-Colonnes Ohain, Trélon

(12,5 km - 3 h 10)



Bocage Avesnois, mare prairiale.

Randonnée Pédestre
Circuit des Chapelles-Colonnes : 12,5 km

Durée : 3 h 10

Départ : Ohain, mairie

Balisage jaune

Cartes IGN : 2807 Ouest et 2808 Ouest



Troglodyte.

L'avis du randonneur :

Parcours jalonné de chapelles colonnes, oratoires sculptées dans le calcaire bleu, de grande taille. La randonnée, qui s'adresse à un public averti, traverse le bocage et longe la lisière des bois de la fagne de Trélon. En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère indispensable.

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 4 : P. Houzé, 2 : T. Tancréz, 3 : P. Cheuva.



Conseil Général
Département du Nord

Circuit des Chapelles-Colonnes

(12,5 km - 3 h 10)

Départ : Ohain, mairie.

1 Face à la mairie, prenez à gauche en direction de Momignies.

2 A l'intersection, partez à droite et obliquez à droite sur la rue de l'Alouette. A la chapelle-colonne du Saint-Sang de Jésus (1837), continuez tout droit sur la rue Neuve. Passez un calvaire encadré de marronniers séculaires et laissez une rue à droite.

3 Engagez vous à gauche sur la rue des Quarante et virez deux fois à droite. Gagnez un rond-point et allez tout droit.

4 A l'intersection, tournez à droite et aboutissez au niveau de la mairie. Empruntez à gauche la RD 963 vers Anor. Passez une imposante chapelle-colonne en pierre (1821) et un oratoire (1887) dédié à la Sainte-Face.

5 Tournez à droite sur la rue Saint-Hubert puis suivez à droite une route sur 300 m - prudence. Après la ferme du Verger d'Ohain, prenez à gauche le chemin de terre, empruntez la rue d'Ohain à droite et obliquez à droite. Au carrefour suivant, partez à droite et coupez la route.

6 Passez devant la chapelle du Grand-Dieu - oratoire en pierre et en brique avec deux piliers en pierre rose. Continuez tout droit sur 2 km en traversant successivement la RD 963 puis la RD 83 - prudence. Rejoignez Le Landy. A la ferme, tournez à droite. Poursuivez tout droit en direction de l'église et retrouvez la mairie.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

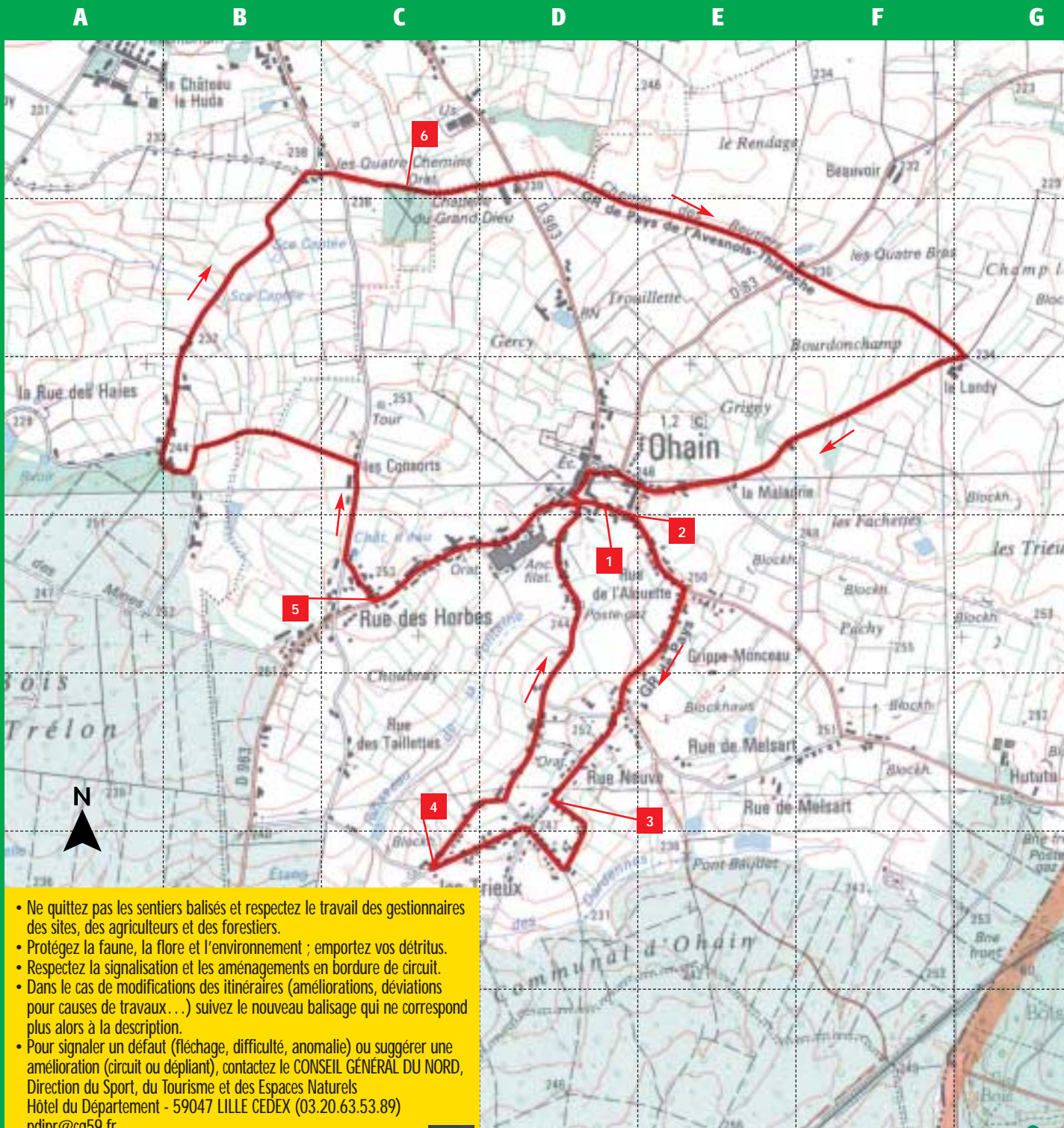
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

